Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (1999)
Heft: 5

Artikel: Demandes retentissantes
Autor: Seifert, Kurt / Dentan, Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789469

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Demandes retentissantes

Les personnes âgées réunies dans les groupements de retraités réclament davantage de participation dans les affaires de la société et de l'Etat. La Landsgemeinde de Weesen et le Parlement des aînés à Berne ont adopté des résolutions allant dans ce sens. Comment leur donner une suite ?

Le 17 août dernier à Weesen, quelque 2'800 hommes et femmes, pour la plupart à la retraite, réclamaient la constitution d'un Conseil suisse des aînés ; à Berne, le 28 octobre, les 350 parlementaires de la session des aînés demandaient eux aussi l'institution d'une Commission fédérale de la vieillesse. Certes les conceptions divergent, mais les motivations sous-jacentes de ces manifestations sont comparables.

Walter P. Seiler, ancien directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), préside l'Association suisse des aînés et retraités (ASAR). Son association a pris l'initiative de la Landsgemeinde. Déjà en préambule de cette manifestation, W. Seiler l'avait annoncé : les « vieux » ne se laisseront plus longtemps dépouiller de leurs droits et ne supporteront plus que l'on prenne des décisions à leur place.

Autrefois haut fonctionnaire syndical, Agostino Tarabusi, président de la Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse (FARES), exprime une position plus modérée, mais non moins significative : l'heure est venue pour les personnes âgées de se manifester elles-mêmes. Il revient au premier chef à celles et ceux qui en vivront de définir les grandes lignes de la politique de vieillesse.

La balle au Conseil fédéral

La situation est claire : les personnes âgées veulent pouvoir donner leur avis, lorsqu'il en va de leurs préoccupations et de leurs intérêts. Elles s'insurgent contre l'exclusion tacite, voire parfois ouverte, de leur génération de la vie politique et sociale. La balle est maintenant dans le camp du Conseil fédéral et des Chambres.

La nouvelle Constitution fédérale, qui entre en vigueur le 1er janvier 2000, stipule à l'art. 8 al. 2 l'interdiction de toute forme de discrimination qui porterait même sur l'âge. Ne serait-ce que pour cette raison, entrer en matière sur cette demande des organisations de retraités se justifie.

Diversité et divergences

La recherche gérontologique le montre bien aujourd'hui : il n'existe pas qu'une catégorie de vieux. Les opinions et les intérêts présentent la même diversité que dans le reste de la société. Aussi les organisations de retraités éprouvent-elles de la difficulté à formuler le point de vue de la génération des aînés. Si un organe tel que le Conseil des aînés ou la Commission fédérale de la vieillesse voyait le jour, celui-ci ne tarderait pas à révéler la diversité, voire les divergences de vue au sein des organisations de retraités. Mais ce n'est pas une raison pour s'opposer aux demandes légitimes des retraités qui souhaitent participer et coopérer.

La Fondation Pro Senectute les soutient, non sans se souvenir que la politique de vieillesse d'aujourd'hui indique dans quelles conditions l'on vieillira demain. On se demandera aussi comment associer des plus jeunes tant au Conseil des aînés qu'à la Commission fédérale de la vieillesse. *kas/jd*

La salle du Conseil national, lieu symbolique

D'une enquête confiée par Pro Senectute Suisse à l'institut de sondage IPSO, il ressort qu'une majorité des personnes interrogées (57%) approuve la volonté des retraités de s'engager davantage dans la vie politique. 85% estiment que jeunes et vieux doivent se saisir ensemble des questions qui les regardent. Cette proportion atteint même 92% dans la jeune génération (15-19 ans).